



LOT CORREZE VOIE D'AVENIR

Compte rendu de la réunion du comité de suivi de la concertation

9 avril 2010

La quatrième réunion du Comité de suivi de la concertation a réuni une quarantaine de participants dans la salle des fêtes de Cressensac. La réunion a commencé à 15 h 50 et s'est achevée vers 17 h 50.

Propos introductifs

En ouverture de la réunion, Henri Colin en tant que garant, accueille les participants et précise les objectifs de la réunion qui visent à conclure la deuxième phase des études d'élaboration du projet Voie d'Avenir.

Il rappelle les enjeux du projet et remercie les participants pour la qualité du travail réalisé jusqu'à présent..

Il passe la parole au Vice-président du Conseil général de la Corrèze et au Président du Conseil général du Lot..

Noël MARTINIE, Vice-président du Conseil général de Corrèze,

Il remercie le maire, Monsieur LOURADOUR, de mettre à notre disposition la salle des fêtes de Cressensac pour la tenue du Comité de suivi. Il prie d'excuser l'absence de François HOLLANDE retenu par d'autres engagements.

Il précise l'ordre du jour de la réunion qui consiste en la validation de la grille des critères et des tracés à analyser par les membres du Comité de suivi.

Il salue le travail de Jean-christophe COLLIN et insiste sur la bonne expression de tout le monde lors des différentes réunions, la nécessité d'une écoute réciproque et d'une absence de parti pris.

Malgré la fin de l'étape 2, il souhaite que la co-élaboration puisse persister dans les réunions à venir et que le travail fourni par les participants puisse permettre aux maîtrises d'ouvrage du Lot et de la Corrèze, de prendre une décision commune pour choisir le tracé.

Ce projet doit aboutir au meilleur compromis possible.

Gérard MIQUEL, Président du Conseil général du Lot

Il réprécise la volonté des deux Conseils Généraux de voir aboutir le processus de cette démarche de concertation utilisée pour la première fois dans nos départements. Il précise qu'il faut trouver le tracé qui aura le moins d'impact.

Il informe que le prochain Comité de suivi se tiendra le jeudi 24 juin, date à laquelle le bureau d'études Egis présentera le travail mené en étape 3. Il indique également que les élus des départements du Lot et de la Corrèze se réuniront ensuite pour travailler ensemble au choix.

Henri COLIN, garant

Il passe la parole à Pascale BEAUBIER et remercie les services techniques des Conseils généraux du Lot et de la Corrèze pour le travail effectué.

Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot

Elle présente le processus de concertation et les phases de co-élaboration des études avec les objectifs fixés pour chaque Comité de suivi.

Pierre FLANDIN-BLETY, Turenne environnement

Il revient sur le Procès verbal du 26 mars 2010 page 6. Antoine THIEFFRY avait précisé que le projet initial était de relier le bassin d'activités à l'autoroute A20 et, par conséquent, le diagnostic n'était pas partagé par l'ensemble des acteurs. Ces propos n'ont pas été repris dans le compte rendu du 26 mars.

De plus, Pascale BEAUBIER avait répondu que la liaison vers le Sud se faisait par la RD807 et que l'objectif était de rejoindre l'autoroute vers le Nord ce qui selon l'association n'était pas l'objectif initial. IL rappelle que l'objectif est de relier l'A20 avant tout et qu'il ne peut y avoir de préférence pour le fuseau Nord ou le fuseau Sud. Il préfère d'ailleurs plutôt parler de fuseau médian plutôt que de fuseau Sud.

Pour les membres de l'association, les options Sud dites options médianes sont celles qui semblent être les mieux au vu de l'objectif initial.

Gérard MIQUEL, Président du Conseil général du Lot

Il précise que nous sommes tous là pour trouver la meilleure solution. Si celle-ci était évidente, on ne serait pas là pour en discuter, Nous allons aujourd'hui regarder les tracés et travailler par la suite à la comparaison de ces tracés.

Présentation de la grille des critères et des tracés par Jean-christophe COLLIN

Joss BERGER, Turenne environnement

Elle signale que la zone bâtie n'est pas complètement à jour.

Jean-christophe COLLIN, Egis

Effectivement, le fond de carte IGN servant de support n'est pas tout à fait à jour. Lors de la comparaison des tracés, EGIS va travailler avec des levés photogramétriques beaucoup plus précis et récents et des reconnaissances terrain. Le bâti existant sera pris en compte.

Pierre FLANDIN-BLETY, Turenne environnement

Une pente à 5 ou 6 % sous entend donc une route à 3 voies.

Bernard GEFFRAY, Conseil général de Corrèze

Ce n'est ni obligatoire ni systématique. C'est une combinaison de longueur et de pente qui peut amener à proposer de faire une troisième voie.

Jean-christophe COLLIN, Egis

En fonction de l'analyse, il faudra peut-être étudier une route à 3 voies. Il n'y a pas de règle de distance minimale, en fonction de l'objectif des maîtrises d'ouvrage, on sera amené à proposer ou pas ces créneaux de dépassement.

Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente,

Beaucoup de véhicules sont puissants et une pente à 5 ou 6 % ne peut pas être un critère rédhibitoire ; les poids lourds peuvent tout à fait circuler à une vitesse très correcte.

M GARRIE, Association Condat dans la Tourmente, approuvé par d' autres personnes,

Ils signalent que ce n'est pas le débat à cet instant et demandent la poursuite de la présentation

Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente,

D'autre part, quelle est la distance entre les deux tracés du fuseau Nord ?

Jean-christophe COLLIN, Egis

Il y a 1 à 2 km entre les deux tracés.

Jean-claude KANDEL, GADEL

Les zones géotechniques de marnes ou de calcaires ont-elles été prises en compte notamment dans le cas des déblais remblais ? Sera-t-il possible de les noter ?

Jean-christophe COLLIN, Egis

Les propositions de tracés avec les indications déblais-remblais ont été soumises aux géotechniciens pour s'assurer de leur faisabilité théorique. Il y a 4 critères en géotechnique,, pour chacun d'eux il y aura des sondages pour affiner la connaissance du sol en différents points en vue de la réalisation des déblais remblais.

Une étude succincte avait déjà été menée mais les prochaines seront plus approfondies.

Jean-louis PRADELLE, Commune de Cazillac

Y'a-t-il une longueur des tracés qui a été indiquée ?

Jean-christophe COLLIN, Egis

Cette donnée sera précisée lors de l'analyse et la comparaison des tracés.

Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente

À l'origine, le fuseau Sud a été proposé pour desservir la commune de Martel, le fuseau Nord pour rejoindre l'autoroute le plus rapidement possible.

Pourquoi nous faire redescendre pour rejoindre l'autoroute vers le Nord ?

Jean-christophe COLLIN, Egis

Nous sommes partis des fuseaux qui ont été définis auparavant. L'objectif est de comparer l'ensemble des tracés possibles dans ces fuseaux avec les critères définis.

Pierre FLANDIN-BLETY, Turenne environnement

Effectivement, le tracé Sud est plus long. L'intérêt du projet est de rejoindre au plus vite l'autoroute.

Les tracés T4 et T5 sont pénalisants car ils obligeraient considérablement à modifier la RD 23, alors qu'il vaudrait mieux rejoindre le plus rapidement possible la RD840. La RD 840 est une bonne route, il faut la privilégier.

Jean-christophe COLLIN, Egis

Cette comparaison des tracés sera faite à l'étape suivante.

Joss BERGER, Turenne environnement

Lors de la concertation publique, les gens verront-ils les tracés ou fuseaux qui seront proposés. ? Comment se présentera le dossier de concertation ? .

Pascale BEAUBIER présente le déroulement de l'étape 3 et le processus de la concertation publique ainsi que la composition des dossiers de concertation.

Mickaël DEREUX, MD Conseil, présente les missions de son cabinet de communication.

Gérard MIQUEL, Président du Conseil général du Lot

Il informe des dates des réunions publiques.les 19 et 20 Avril prochains. Il remercie Jean-christophe COLLIN pour le travail effectué.

Il insiste sur le travail en commun pour aboutir lors du prochain Comité de suivi le 24 Juin à définir une ou des orientations pour retenir le tracé de moindre impact, le plus opportun et le plus intéressant.

Les élus des Conseils généraux se retrouveront en commission élargie pour examiner les solutions proposées par Egis mais également les éléments liées au bilan de la concertation publique avec pour objectif de prendre une décision début septembre lors des séances des Conseils généraux.

Il s'agit de désenclaver un bassin de vie , les habitants du nord du Lot sont sur le bassin de vie de Brive et cela intéresse aussi bien les cantons du Lot que ceux de Corrèze ».

La contribution financière sera supportée par les deux départements mais pour l'instant, il n'y a pas de clé de répartition.

Association Condat dans la Tourmente,
Y a-t-il une publicité prévue pour les réunions publiques ?

Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot
Les annonces légales paraîtront dans deux quotidiens du Lot et de la Corrèze courant semaine 15. Le dossier de concertation avec des registres sera déposé dans chaque commune du périmètre d'étude et mis à disposition du public.

Joss BERGER, Turenne environnement
Est-ce que le public pourra poser des questions ?

Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot
Le bilan de la concertation sera fait, à partir des registres. Les réponses aux questions seront apportées après analyse de l'ensemble lors du bilan.

Philippe PATTE, Association Condat dans la Tourmente
Il aurait été plus judicieux de faire les réunions publiques en dehors des congés scolaires. Cette décision est-elle innocente de la part des maîtrises d'ouvrage ?

Gérard MIQUEL, Conseil général du Lot
C'est un sujet qui passionne et les congés scolaires dans les deux départements ne sont ni identiques ni déterminants par rapport à la participation du public. Il demande aux associations de faire appel à la mobilisation du public pour assister à ces deux réunions publiques. Il faut être nombreux à s'exprimer.

Joss BERGER, Turenne environnement
La partie « JE M'EXPRIME » sur le site internet va-t-elle changer ?

Pascale BEAUBIER, Conseil général du Lot
Cette partie ne changera pas. On ajoutera les tracés à la cartographie.

Pierre FLANDIN-BLETY, Turenne environnement
Il souhaite revenir sur le financement et demande au Président du Conseil général du Lot : « Pouvez-vous nous assurer que l'équité du choix sera totale dans la mesure où il n'y aura pas de déséquilibre concernant le financement ? ».

Gérard MIQUEL, Président du Conseil général du Lot
On ne va pas choisir l'itinéraire en fonction du financement apporté par l'un ou l'autre Conseil Général. Nous avons des relations de partenariat sur plusieurs sujets et ces relations sont extrêmement fortes entre nos deux départements. Nous verrons par la suite quelle sera la part du financement car nous n'avons pas connaissance à ce jour du coût que représentera cette route. Nous trouverons le meilleur partenariat en fonction des intérêts mutuels des deux départements.

Noël MARTINIE, Vice-président du Conseil général de Corrèze
Il est important de trouver d'abord le meilleur tracé pour trouver ensuite le meilleur financement.

La réunion se termine à 17 h 50.